



## ***Procès-verbal de l'assemblée générale 2026 d'AgriJura***

---

**Lajoux, Maison des Œuvres, vendredi 6 mars 2025, 9h30**

### **Ordre du jour adopté**

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2025
5. Rapport d'activités 2025
6. Comptes 2025
7. Budgets 2026
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2026
10. Révision des statuts
11. Elections
  - Président
  - Comité
12. Divers

Intervention externe : « *Marchés agricoles : enjeux et perspectives* »  
**par Michel Darbellay, vice-directeur de l'USP**

### **1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura**

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 9h40 devant 73 votants, 33 invités, 2 représentants de Moutier et 39 élèves de la FRI (liste de présences disponible au secrétariat d'AgriJura).

L'année 2026 sera-t-elle celle de tous les dangers, se demande-t-il en lançant son rapport. Il souligne que, malgré une année 2025 globalement positive, le début de 2026 s'annonce plus difficile pour le secteur agricole. Les marchés du lait et du porc connaissent actuellement de fortes difficultés, avec des prix insuffisants pour assurer une rémunération correcte des producteurs. D'autres préoccupations s'ajoutent, notamment le risque de dermatose nodulaire contagieuse, la présence du loup dans la région et un contexte géopolitique incertain, susceptible d'augmenter les coûts de l'énergie et des intrants.

Dans ce contexte instable, il rappelle que l'agriculture dispose d'atouts mais qu'elle aura besoin de soutien et d'outils de régulation des marchés, en particulier pour le lait et le porc, avec une gestion des volumes pilotée par la branche agricole.

Le président appelle également à une politique agricole 2030 forte, simple administrativement, tournée vers la digitalisation et écologiquement raisonnée, tout en soutenant la production alimentaire. Il souligne l'importance de valoriser les spécificités des exploitations jurassiennes, notamment les zones d'herbages et la production laitière.

Il évoque aussi les opportunités liées aux énergies renouvelables (biogaz et photovoltaïque), à condition que ces projets soient économiquement viables pour les agriculteurs.

Enfin, Nicolas Pape insiste sur l'importance de la formation et de la relève agricole. La réforme portant la durée du CFC à quatre ans nécessitera des moyens financiers supplémentaires. Au final, le président indique que l'année 2026 représentera une période d'engagement et de défis importants pour AgriJura.

Le Président salue ensuite les autorités présentes, notamment le Président du Parlement jurassien Fabrice Macquat, le Ministre Stéphane Theurillat, le Conseiller aux Etats Charles Juillard, le Conseiller National Thomas Stettler, le vice-Directeur de l'USP Michel Darbellay, le Maire de Lajoux François Brahier, le vétérinaire cantonal Lionel Bertholet, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Christian Tschanz, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

**Concernant les excusés**, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

## **2. Message des autorités**

*Monsieur Fabrice Macquat, Président du Parlement jurassien*

M. Fabrice Macquat, Président du Parlement jurassien, remercie AgriJura pour l'invitation et transmet les salutations du Parlement. Bien qu'il ne soit pas issu du milieu agricole, il souligne suivre avec attention l'actualité du secteur et relève les nombreux défis auxquels les agricultrices et agriculteurs sont confrontés, notamment la baisse du prix du lait, les dégâts causés par certaines espèces animales ainsi que les incertitudes liées aux conditions météorologiques et climatiques.

Il regrette également la diminution du recours aux circuits courts par la population jurassienne, contrairement à la période du Covid, et encourage les consommateurs à soutenir davantage l'agriculture locale en privilégiant les produits régionaux.

Il remercie les agricultrices et agriculteurs pour leur travail et souligne le rôle important d'AgriJura pour l'agriculture cantonale. Il conclut en souhaitant une bonne assemblée ainsi qu'une excellente année 2026.

*Monsieur Stéphane Theurillat, Ministre jurassien*

Monsieur Theurillat salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement.

En préambule, le Ministre rappelle l'intégration récente de la commune de Moutier au Canton du Jura, avec l'arrivée de nouveaux agriculteurs et exploitations dans le paysage agricole jurassien. Il assure que les autorités mettent tout en œuvre pour faciliter les adaptations administratives liées à ce changement et salue particulièrement les agriculteurs de Moutier présents à cette assemblée.

Il souligne le contexte difficile auquel l'agriculture est confrontée, marqué par des tensions internationales, des incertitudes économiques et une augmentation des charges. Malgré ces défis, il relève la capacité de résilience et d'adaptation des agricultrices et agriculteurs jurassiens.

Le Ministre salue le rôle important d'AgriJura, notamment pour la défense des intérêts du secteur agricole et la promotion d'une image positive de l'agriculture. L'ouverture de l'espace agricole de Glovelier est mentionnée comme un lieu renforçant le lien entre agriculture et population.

Plusieurs défis actuels sont évoqués : tensions commerciales internationales touchant notamment les exportations de fromages, pression sur les prix du lait et du porc, hausse des coûts de production ainsi que les risques sanitaires liés à certaines maladies animales.

Le Gouvernement jurassien réaffirme son engagement à défendre une agriculture forte et durable. *Nous combattons le projet du Conseil fédéral visant à réduire les moyens alloués à l'agriculture suisse*, affirme M. Theurillat. Rappelons que l'agriculture n'est pas responsable de l'augmentation des dépenses fédérales. L'enveloppe qui lui est consacrée demeure stable

depuis plus de vingt ans. Et depuis, tout ou presque a changé. Le Ministre souligne aussi l'importance de la production animale pour l'économie et l'identité du canton.

Enfin, il revient sur la nomination de Michel Darbellay à la tête du Service de l'économie rurale dès le 1er septembre 2026 et remercie les personnes assurant l'intérim ainsi que Jean-Paul Lachat pour son engagement passé.

En conclusion, Stéphane Theurillat met en avant la nécessité de poursuivre le soutien aux agriculteurs et de défendre leur rôle essentiel. Il remercie les membres présents pour leur engagement, leur ténacité, leur passion et leur rôle majeur pour la population et le territoire de notre canton.

#### *Monsieur François Brahier, Maire de Lajoux*

Monsieur Brahier salue les personnes présentes et transmet les salutations de la commune de Lajoux où il nous souhaite la bienvenue. Il se réjouit de se retrouver à nouveau face à la tribune, quatre ans après notre dernier passage aux Franches-Montagnes en 2022.

Il revient sur quelques faits marquants de la commune, par une description de quelques lieux emblématiques de Lajoux. Il nous évoque notamment l'ancien moulin agricole de Lajoux, le dernier haut lieu des discussions agricoles dans le village.

Il rappelle que l'agriculture est une des activités majeures de la commune, avec 17 exploitations agricoles axées sur la production laitière, l'élevage chevalin ou la vente directe. L'exploitation des pâturages d'estivage en communauté est aussi une particularité de la commune depuis plus de 60 ans.

Il rappelle l'esprit combatif des habitants de Lajoux, notamment avec le GLM qui a racheté 300 hectares qui étaient prévus pour une place d'arme il y a 50 ans. Ce jubilé sera d'ailleurs fêté dans le courant de l'année. M. Brahier nous évoque aussi l'industrie présente dans ce village de 710 habitants.

Quatre ans après son dernier discours, il tire un parallèle entre le début de la guerre en Ukraine et celle d'Iran, avec les conséquences connues pour le monde agricole.

Il revient aussi sur la détresse agricole, sujet qui s'est invité aux questions orales au Parlement jurassien. *Nous avons la chance d'exercer un métier ou nous travaillons pour demain* poursuit-il, ce qui est pour lui une définition de l'optimisme. Le Maire conclue en souhaitant une assemblée sereine et objective à tout le monde.

### **3. Désignation de scrutateurs**

Le président propose quatre scrutateurs : Andy Schwarz, Irmin Rais, Mathieu Saucy et Guillaume Roy. L'assemblée les élit.

### **4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2025**

Le PV de l'assemblée générale du 7 mars 2025, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

### **5. Rapport d'activités 2025**

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2025.

**50 ans pour votre chambre d'agriculture.** 2025 fut une année de jubilé. Ce dernier aura marqué le travail et la communication du secrétariat, l'engagement des équipes et fédérer la profession autour d'un weekend de fête organisé avec brio par un comité d'organisation provenant en grande partie de la section d'Ajoie. En 1975, les pères fondateurs ont voulu rassembler les 160 sociétés agricoles afin qu'elles parlent d'une seule voix. Depuis cinq

décennies, la lutte pour des prix rémunérateurs permettant aux familles paysannes de réduire l'écart avec les autres catégories socio-professionnelles reste un enjeu central. La crise du lait actuelle nous le rappelle avec brutalité. Aujourd'hui encore, la faiblesse des revenus dans l'agriculture est un problème majeur et l'écart s'est encore creusé avec le reste de la population. Lorsque certains veulent fixer un salaire minimum à 23 francs de l'heure dans un canton où les producteurs agricoles peinent déjà à se verser 17 francs, il y a là une contradiction que nous devons collectivement regarder en face. En cinq décennies pourtant, un paysan nourrit 10 fois plus de personnes montrant sa résilience et sa capacité d'innovation et d'efficience.

**Langue bleue.** Le début de l'année 2025 a vu l'épidémie de la langue bleue se poursuivre avec notamment des répercussions sur les vêlages de début d'année. Les veaux mort-nés, ou les effets sur la production étaient encore perceptibles. Ceci a notamment amené la caisse des épizooties à revoir son modèle de financement. AgriJura a plaidé pour un maintien des dédommagements à 90% des bêtes et une adaptation des cotisations plutôt que pour une baisse des prestations. Dès l'été, c'est la dermatose nodulaire contagieuse qui était dans toutes les têtes. Cette situation débouche cette année sur une interdiction du pacage transfrontalier.

**Grands prédateurs.** La présence du loup a été prouvée en 2021 dans notre canton. AgriJura s'est engagé dès lors au sein du groupe de travail nommé par le Gouvernement jurassien et chargé uniquement de la mise en place des mesures de protections. La fin d'année 2025 et début 2026 auront prouvé que les craintes étaient fondées. Si la question du dédommagement des animaux non protégés fut soulevée par le groupe de protection des troupeaux pour être remontée au ministre de l'Environnement, la volonté d'agir de ce même Ministre fut récemment avouée au Parlement jurassien, suite à une question orale de notre collègue député John Moser.

**Finances fédérales.** En 2025, les discussions budgétaires cantonales et fédérales ont laissé presque tranquille l'agriculture. Du côté cantonal, on peut remercier les élections cantonales qui, comme à l'accoutumée laissent un peu de répit aux vellétés exécutives de réformes financières, mais aussi – on ose le dire – à un exécutif redéfini qui entend, et peut-être même soutient aujourd'hui, les décisions du Parlement, refusant par exemple à 4 reprises de supprimer le soutien aux marchés de bétail. A Berne, si le budget était plus tranquille, c'est parce que l'exercice de coupe était traité dans un dossier parallèle, à savoir le fameux paquet d'allègement budgétaire, où Entlastungspaket. Avec des effets proposés se montant à près de 250 millions l'agriculture, ces économies de 2.5 milliards en période de hausse budgétaire pour l'armée furent apparemment débattues en fin d'année au Conseil des Etats. Après avoir quasiment exempté l'agriculture de coupes, c'est le Conseil national cette semaine qui lui a emboité le pas, tant dans le traitement des dossiers que dans les décisions. Merci ici particulier à l'USP pour le travail acharné, aux élus fédéraux présents dans la salle qui nous ont soutenu, et aux abstentions et soutiens Verts sur certains votes.

**Elections cantonales.** L'assurance vie de l'agriculture reste son soutien politique dans un pays développé où le secteur primaire peine à régaler avec les salaires nécessaires pour nourrir son homme. Dans le Jura, les élections cantonales sont réjouissantes d'un point de vue purement agricole. Nous en profitons pour féliciter notre ministre de l'Agriculture pour sa brillante réélection, mais surtout pour l'oreille attentive qu'il nous prête. Avec une configuration gouvernementale inédite, nous espérons que ce collège travaillera ensemble et poursuivra la défense de notre profession. Si le milieu agricole était absent du Gouvernement pour la première fois depuis l'entrée en souveraineté du canton avec le départ de Jacques Gerber,

nous croyons fermement qu'avec un ancien chef de service de l'économie rurale à la tête de l'environnement et un frère de Ministre travaillant pour ce milieu, les bases sont là.

Réservoir habituel de politiciens agricoles en herbes, le Parlement jurassien est lui le garant des décisions cantonales. Bien représenté avec 8 députés issus du milieu agricole lors de la dernière législature, notre milieu s'est encore renforcé avec près d'un quart, à savoir 14 députés issus du milieu agricole stricte provenant de l'UDC, du Centre, du PLR et du PCSI. A ces derniers, nous pouvons y ajouter les suppléants (et bientôt titulaire pour certain) dans ces mêmes partis mais aussi chez les autres, cela étant crucial pour créer des majorités.

**Evolution des structures.** Au niveau des structures, le Jura et ses structures professionnelles continuent d'être robustes. Nous comptons fin 2025 886 exploitations recensées, avec deux exploitations supplémentaires. Fait exceptionnel dans l'histoire, ceci s'explique par un taux de cessation faible et des remises d'exploitation qui ne touchaient plus de paiements directs à une jeune génération. Le taux de cessation d'activités pluriannuel reste très bas en comparaison nationale. Entre 2013 et 2025, le Jura a perdu 8% des exploitations agricoles, contre 15% au niveau suisse. Cette force actuelle pose déjà des questions lors des reprises. La révision cette année du droit foncier rural sera cruciale, mais de l'avis d'Agrijura pas suffisamment ambitieuse pour donner de l'air aux jeunes générations lors de reprises. Sur les 886 unités, 685 exploitations produisaient selon les normes PER et 201 selon les normes BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. L'agriculture jurassienne occupe près de 3'000 emplois.

**Production végétale.** Le rapport annuel présente les évolutions de production végétale sous une nouvelle forme. En collaboration avec ECR, la FRI – Merci à Briec Lachat – et les centres collecteurs de la région, l'évolution des surfaces de production végétale vous est présentée sous forme résumée et chiffrée. L'augmentation des surfaces dédiées au maïs fourrager - plantes et grain -, à la betterave sucrière et au blé panifiable se poursuivent aux dépens des autres fourragères. Le taux d'auto-provisionnement net de la Suisse en dépend, cette évolution doit être corrigée. La crédibilité de la production animale suisse, basée sur nos fourrages pourrait avoir un jour mal à son image !

**Production laitière.** En termes de chiffre, ce pilier de l'agriculture jurassienne qu'est la production laitière est stable en 2025 avec un volume estimé à 91 millions de kg, marqué par des quantités faibles en début d'année – effets secondaires de la langue bleue – et une production en forte hausse dès la fin de l'été. La production de lait de fromagerie stagne à 31.5%. 4 producteurs ont cessé cette filière valorisante contre 5 producteurs en lait d'industrie. La moyenne par producteur poursuit sa lente et perpétuelle évolution à 265'486 kg (en hausse à 277'000 kg en lait d'industrie et à 244'000 kg en lait de fromagerie). Si la stabilité relative du nombre de producteurs en 5 ans est chiffrée, il faudrait fuir ses responsabilités pour ne pas proposer des solutions d'amélioration en temps de crise. La chambre d'agriculture présentera une résolution lait sous le point du programme d'activités 2026. Le comité en est persuadé, continuer sur le même modèle nous amènera tôt ou tard aux mêmes résultats qu'aujourd'hui, de façon cyclique. Gérer les quantités, maintenir des capacités de transformation suffisantes et adapter ponctuellement la protection douanière où celle-ci est nécessaire doivent faire partie d'un plan de réforme. Notre région herbagère, bien qu'excentrée pour certains transformateurs, ne peut subir à l'instar du rayon mooh les conséquences toujours plus amplifiées des hauts et bas du marché.

**Marchés publics de bétail.** 3152 bovins ont été commercialisés. Les prix de la table Proviande ont progressé en 2025, à un niveau record pour les vaches. Retour du soutien cantonal annuel, et retour d'une surenchère moyenne très élevée avec 41 centimes. Ici également, les effets secondaires de la langue bleue en début d'année et les bons fourrages

de l'été en automne se sont fait ressentir. Sans débat cantonal sur le budget y dédié, la défense des marchés de bétail et leur aspect formateur pour la formation des prix et de la transparence ont nécessité engagement au niveau national. Dans le contexte du paquet d'allègement budgétaire, mais aussi de l'accord avec le Mercosur, la communauté d'intérêts des marchés de bétail a reçu le Conseiller fédéral Guy Parmelin et les instances de Proviande du côté de Thoune. Au niveau financier, 2025 a permis de déboucher sur un financement supplémentaire de la part des marchands pour les frais de secrétariat au niveau de celui des producteurs. Ces derniers voient eux leur facture et les primes de l'assurance bétail sur les marchés diminué.

**Élevage chevalin.** La forte hausse de la période post-covid est terminée dans l'élevage chevalin. Le léger ralentissement sur le marché des chevaux FM de loisirs s'est senti. Baromètre du marché, la liste des chevaux a vu 60 sujets transités et 35 être vendus par ce biais. Le prix moyen est en baisse par rapport à l'année précédente à 9'155 CHF. 65% des chevaux vendus sont restés en Suisse, 26% partirent en France et le reste en Allemagne, Belgique et en Suède. Le Jura reste LA terre d'élevage nationale pour l'unique race complètement indigène. Vecteur d'émotion aux valeurs patrimoniales et touristiques, la branche reste forte. S'engageant en force et en nombre lors de la Fête des paysans, les éleveurs, la fédération et les syndicats se voient ici chaleureusement remercié.

**Réseaux écologiques.** Concernant les réseaux écologiques portés par AgriJura et mis-en-œuvre par la FRI, pour les 7 réseaux fusionnés : Nous comptons 666 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4502 ha de surfaces de promotion de la biodiversité inscrits, soit plus de 11% de la SAU jurassienne. Ces outils restent les meilleurs instruments législatifs pour répondre aux attentes en termes biodiversité. Le projet de fusion à terme des réseaux de qualité paysage et biodiversité est une opportunité pour AgriJura. Le Directeur profite cependant de cette tribune pour envoyer un message clair aux autorités. L'infrastructure écologique valorisée sous forme de stratégie au niveau fédéral n'est pas un outil contraignant légalement. Dans un canton du Jura aux ressources financières et humaines limitées, en faire un instrument de définition et de pilotage dans le cadre de cette réforme est tout simplement incompréhensible. AgriJura s'engagera politiquement et dans le cadre du groupe de travail de fusion pour le rappeler.

**Promotion de l'agriculture.** 8000 personnes. 30 organisations partenaires. 250'000.- de chiffres d'affaires et 100'000.- de sponsors. 15 personnes au sein d'un comité d'organisation exemplaire et plus de 150 bénévoles. 3 collaborateurs d'AgriJura engagés durant des mois, auquel il faut rajouter l'ensemble du secrétariat le weekend de fête. Un film de 40 minutes. 50 ans. C'est en chiffres assurément l'événement phare de la promotion de l'agriculture en 2025. Rebaptisée fête des paysannes et des paysans en juin dernier, la fête des membres lors de la soirée de gala, celle des écoliers jurassiens en journée, de la profession le samedi ne furent pas épargnés par la météo. Si se retrouvez, souder les rangs et échanger est crucial pour le moral des troupes, cette fête avait aussi une vocation de communication grand public. Le dimanche fut lui un succès en tout point puisque nous n'aurions pas pu accueillir une personne de plus. Alors que cette année sera à nouveau marqué par une votation qui remet en doute la production agricole de notre pays, et in fine votre travail, ces portes ouvertes à ciel ouvert sont un gage de confiance avec la population. L'agriculture ne craint pas de se montrer et elle attire toujours autant, petits et grands. En 2025, cet événement éclipse le reste des activités de promotion, mais la présence au marché-concours, la Foire du Jura, les émissions de radio ou encore les fenêtres sur l'agriculture dans notre quotidien régional se sont poursuivies et sont déjà à l'agenda de 2026.

**AgroImpact.** Encore à ses débuts, et dans un contexte de concurrence pour valoriser sur le marché les efforts des agriculteurs en termes d'efforts climatiques, AgroImpact fait son chemin

dans le Jura. En ce début d'année, le canton du Jura via son plan climat a versé les premiers soutiens à la trentaine d'exploitations jurassiennes engagées. Les premières primes sur une année complètes arrivent de la part de la plateforme pour le lait d'industrie, les betteraves, le blé panifiable ou encore le tournesol chez les exploitants. Très variables dans leur importance d'un plan d'action à l'autres, le système doit maintenant se trouver d'autres acheteurs pour diversifier la palette de produits présents. Une nouvelle vague d'inscription et des places pour de nouveaux bilans sont disponibles rapidement particulièrement en production de lait d'industrie et betteraves. Dans le contexte actuel, avec un centime par kg de lait garanti minimum, un engagement sur 6 ans et une aide cantonale représentant sur 2025 le 50% des coûts diagnostique, une exploitation ne prend aucun risque financier. AgriJura reste persuadé que la valorisation des efforts des agriculteurs passe par une plateforme unique de ce type et non par des exigences supplémentaires au niveau des labels ou de la politique agricole. Reste que les défis, en premier lieu financiers et organisationnels, restent nombreux pour qu'AgroImpact s'impose à long terme.

**Terentraide dépannage agricole.** Un service de dépannage fonctionnel depuis quelques années avec quelques dépanneurs plus ou moins fidélisés, mais des questions de fond qui restent. Nous sommes désespérément à la recherche de dépanneurs et collaborateurs agricoles pour des urgences. Ces demandes ont tendance à augmenter et nous devons trouver des solutions. Est-ce que cela passe par une augmentation du salaire horaire du dépanneur ? Poser la question, c'est y répondre. Toutefois, plus de 80% des demandes ont été honorées de la part de Terentraide et 95% des dépannages ont trouvé une solution. Nous croyons fermement que la solution viendra aussi des jeunes.

**Actions diverses.** 2025 n'a finalement pas fait exception. Elle fut marquée également par d'autres activités de fond ou plus ponctuelle que vous retrouverez dans notre rapport annuel. Pêlemêle, cela va de la lutte contre les déchets et littering en commun avec l'association jurassienne des communes, aux actions de solidarité marquées par la disparition dans les flemmes d'une ferme à Coeuve, en passant par la traditionnelle défense du terroir et costumes ou encore la modernité avec le développement de FarmX.

**Secteur assurances.** Les activités d'assurance ont porté à la fois sur les assurances de personnes, de choses et de patrimoine. Des conseils globaux ont été effectués pour 50 entités et sont un objectif clair pour 2026, afin de permettre aux exploitations agricoles de réviser leur portefeuille d'assurance et de déterminer si les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Près de 360 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl. A relever que les solutions de prévoyance sont toujours considérées, retrouvant leur niveau de 2022. Concernant l'assurance maladie, la hausse des primes chez Agrisano de fin 2024 avait conduit au départ pour 2025 de 500 assurés. Pas de panique, le yoyo administratif continuera et vous verrez dans une année que les chiffres de 2026 atteignent des records.

François Monin termine son tour d'horizon. Les sollicitations et attentes à l'égard de la défense professionnelles restent nombreuses, avec des visions parfois diamétralement opposées au sein même de l'agriculture. L'agriculture jurassienne est forte de son territoire. Mais elle est surtout forte des femmes et des hommes qui s'y lèvent chaque matin pour produire, innover et nourrir ce pays. Continuons à défendre ensemble les conditions-cadres qui permettront à cette agriculture de rester vivante, indépendante et fière. Dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, les conflits et l'instabilité des marchés, la souveraineté alimentaire n'est plus un slogan politique. Elle est devenue une question de sécurité pour notre pays.

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

## **6. Comptes 2025**

François Monin présente les comptes 2025 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 2'166.03 CHF.

Prestaterre affiche un bénéfice de 260.50 CHF

Terrentraide présente un déficit de 4'636.53 CHF

Mme Aude Saunier, directrice associée chez FIDAG, donne lecture du rapport de révision. La fiduciaire FIDAG a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Le rapport a été transmis avec la convocation à l'assemblée. Le rapport garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2025 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2025 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

## **7. Budget 2026**

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 19'800.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 2'580 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 50.00 CHF.

Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2026 sont acceptés à l'unanimité.

## **8. Désignation de l'organe de révision des comptes**

Le comité propose de réélire l'entreprise FidagJura comme organe de révision. L'assemblée accepte le choix de FidagJura pour la révision des comptes 2026 à l'unanimité.

## **9. Programme d'activités 2026**

François Monin présente le programme d'activité 2026 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés** : Prise de position sur le message de la PA à l'horizon 2030 ; Traitement de la révision de la Loi sur le Droit foncier rural (LDFR) ; Renforcement des producteurs au sein des filières ; Campagne contre l'initiative sur le diktat végétarien ; Réflexion sur le marché laitier et appuis aux démarches de la base et des organisations pour des perspectives à long terme positives ; Information et sensibilisation «protection sociale du conjoint/ de la conjointe travaillant sur l'exploitation».
- **Aménagement du territoire** : Maintien de la pression pour la défense des SDA dans le Jura ; Suivi de la mise en œuvre de la LAT2 sur le territoire cantonal.
- **Organisation et sections régionales** : poursuite du tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme (28 avril à Courcelon), excursions inter-régions) ; soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité ; intégration de Moutier dans les structures agricoles jurassienne : Projet d'écoute et détresse agricole avec les partenaires.
- **Environnement, énergie et climat** : Poursuite de la valorisation des efforts climatiques de l'agriculture via AgrolImpact et engagement pour une plateforme unique nationale ; Projet de fusion des réseaux biodiversité et qualité paysage.

- **Promotion de l'agriculture** : Projets cantonaux de la campagne « Paysannes & paysans suisses » ; Projet de réforme de la communication romande via Agri Médias ; Participation à la Foire du Jura ; Valorisation du film « 50 ans de luttes paysannes ».
- **Techniques agricoles et énergies renouvelables** : Etude biogaz : suite des démarches auprès des partenaires ; Lancement d'un projet de collecte et recyclage des plastiques agricoles en collaboration avec des partenaires ; Consolidation de la plateforme FarmX.
- **Organisation AgriJura** : Mise à jour du règlement du personnel ; Engagement à temps partiel d'une personne pour le secrétariat et événementiel ; Prise en mains de outils de communication revus dans le cadre des 50 ans (site internet, communauté WhatsApp, newsletter, RS) ; Mise en place de vrais processus décisionnels financiers ; Finalisation du bâtiment de Glovelier et définition d'un règlement d'utilisation pour nos membres collectifs

### **Interventions :**

*M. Brice Prudat* s'interroge sur l'initiative dite « vegan ». Il revient sur la surproduction de lait et de viande de porc en Suisse. Il y a un problème concernant la production animale dans l'agriculture suisse, dit-il. Est-ce que la production animale est l'avenir de l'agriculture ? Il demande à AgriJura de faire un débat de fond sur le sujet.

*Réponse de Nicolas Pape* : un débat sur l'initiative sera organisé cet automne par AgriJura. Le but est bien sûr de ne pas créer de surproduction et des prix qui chutent.

*M. Philippe Chételat* demande des compléments d'informations sur la réforme du droit foncier rural et la LAT2.

*Réponse de François Monin* : Cette réforme n'est pas une révolution pour l'agriculture mais quelques points importants en sort néanmoins. Elle est actuellement en discussion aux chambres fédérales. Il cite quelques exemples : droit de préemption en 2<sup>ème</sup> rang du conjoint-e ; Changement des durées d'amortissement ; limite de charge revue. Concernant la Lat2, le but est de limiter le mitage. Quelques éléments font peur à l'agriculture, principalement l'augmentation maximale de max 1% des bâtiments en zone agricole (peu de marge pour l'agriculture). Il n'y a rien d'acté pour le moment, on est en attente des chambres fédérales.

*M. Thomas Stettler* évoque la PA 2030, dans laquelle il voit beaucoup de choses positives (notamment avec une diminution de la bureaucratie). Au niveau de la formation, un agro praticien ne pourra plus toucher les paiements directs. C'est tout à fait faux selon Thomas Stettler, car un agro praticien peut aussi être un bon paysan et doit pouvoir exploiter une ferme selon lui.

*Réponse de Nicolas Pape* : à la base, le projet de la PA22+ prévoyait qu'il fallait avoir le brevet pour obtenir les paiements directs, mais on avait réussi à faire passer à un CFC, avant que le dossier soit finalement renvoyé au Conseil fédéral. On ne veut pas former des bureaucrates mais des agriculteurs. C'est à Berne que ça se décide, il lui rejette donc la balle.

Le programme d'activité est accepté à l'unanimité.

L'assemblée évoque ensuite 2 sujets d'actualité.

- **Interdiction du package transfrontalier :**

Une séance est prévue avec les exploitations d'estivage le 24 mars à Glovelier.

- **Marché du lait - Résolution proposée par AgriJura :**

Sylvain Quiquerez présente la situation qui est catastrophique et grave. À court terme, il faut une diminution des quantités. À moyen terme, il faut changer la gestion des quantités. AgriJura propose donc une résolution.

Ce qui est proposé est un système de gestion avec niveau de référence sur l'ensemble du territoire. La mesure doit être force obligatoire dans tout le pays et pas uniquement le rayon mooh. La référence doit être la plus adaptée et équitable possible. Les quantités langue bleue et période de crise ne doivent pas être prise en compte. Le but est de sortir des crises à répétition via un choix collectif.

*Par cette résolution, AgriJura s'engage à défendre activement, auprès de Mooh, de PSL, en collaboration avec les instances politiques, la mise en place d'un instrument de gestion flexible des quantités et à porter le débat au niveau fédéral. La solidarité nationale devra ici être invoquée. La branche dans son ensemble doit y souscrire. Par ce texte, nous engageons l'Interprofession du lait à prendre ses responsabilités. Il ne s'agit pas de freiner notre production, mais de la pérenniser en garantissant une stabilité de planification du producteur au consommateur. Nous devons éviter de répéter les mêmes erreurs. Sortir durablement des crises à répétition est un choix collectif.*

#### **Interventions :**

**M. Charles Juillard**, conseiller aux Etats, encourage à soutenir la résolution. Au Conseil des Etats, une motion a été cosignée il y a 2 jours en concernant le trafic de perfectionnement. Elle sera débattue à la session d'été. La résolution ne pourra qu'apporter de l'eau au moulin et soutenir la motion, même si la gestion des quantités est un autre sujet.

**M. Bertrand Mouttet** souligne que la résolution est bien jolie mais que c'est toujours aux agriculteurs de fournir des efforts. Il se bat pour son fils et pour les jeunes. La situation actuelle est catastrophique avec 46 cts obtenus en février. Le chocolat fait avec de la poudre de lait étrangère est un scandale. Guy Parmelin va signer des accords, sans penser aux agriculteurs, affirme M. Mouttet.

**Réponse de Nicolas Pape** : on espère que le marché va changer rapidement concernant le prix du lait.

**M. Irmin Rais** propose d'instaurer des taxes douanières sur le lait et de faire des taxes plus hautes lorsqu'il y a trop de lait. Ces taxes perçues pourraient ainsi aider à désengorger le marché.

**Réponse de Nicolas Pape** : la motion du Conseil des Etats va dans ce sens.

Au vote, la résolution est acceptée à l'unanimité.

## 10. Révision des statuts

À la suite du transfert de Moutier dans le canton du Jura, et dans le but de prendre en considération les intérêts des agricultrices et agriculteurs de cette commune au sein de notre organisation faîtière, le comité d'AgriJura propose à l'assemblée une révision de ses statuts. Celle-ci vise à permettre à un représentant de Moutier de siéger au comité durant la prochaine législature (2026-2029). D'autres petites modifications sont aussi effectuées.

Proposition : les statuts seront modifiés comme suit :

Article 5  
Démission

La qualité de membre s'éteint :

- a) par le non-paiement de la cotisation prévue à l'article 17, al. 1, litt. a).
- b) par la cessation d'exploitation ;
- c) par l'exclusion de membres contrevenant aux intérêts d'AgriJura, ne respectant pas leurs engagements ou les dispositions statutaires. L'exclusion est prononcée par le comité sans indication des motifs. Les membres exclus peuvent déposer recours à l'assemblée générale qui statue définitivement.

Article 8  
Les sections

- 1 Les sections suivantes regroupent les membres AgriJura de leur région respective : Ajoie, Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes et Vallée de Delémont.
- 2 Les sections assurent la représentation régionale d'AgriJura sur la base de l'article 2.
- 3 Les sections proposent à l'attention de l'assemblée générale leur représentant au comité d'AgriJura.
- 4 Les représentants régionaux au comité d'AgriJura assument une fonction au sein du comité en principe la présidence de la section dont ils sont issus.
- 5 Sous la responsabilité de leur président, les sections sont animées par un groupe de délégués constitués de paysan-ne-s responsables d'un arrondissement.
- 6 Chaque section tient une assemblée régionale annuelle d'information.

Article 9  
Le comité

- 1 Le comité d'AgriJura se compose de 9 ou au maximum de 10 membres.
- 2 Les quatre sections et l'Association des paysannes jurassiennes proposent chacune un-e membre, élu-e ensuite par l'assemblée générale d'AgriJura. Trois membres représentant les principales branches de production, ainsi que le président, sont élus par l'assemblée générale, sur proposition du comité.
- <sup>2bis</sup> Un-e membre du comité représente la région le district de Moutier pour la législature 2026-2029. Il est élu par l'assemblée générale, sur proposition du comité.
- 3 Lors des élections, il est tenu compte d'une juste représentation des régions, des paysannes.

## VI. Dispositions finales

Article 24  
Entrée en vigueur

Les présents statuts abrogent et remplacent toutes les dispositions statutaires édictées antérieurement.

Ils entrent en vigueur immédiatement.

Ainsi adoptés à Lajoux-St-Ursanne par l'assemblée générale du 6 mars 2026 mars 2018.

Au nom de l'assemblée générale d'AgriJura

Le président  
Philippe Jeannerat Nicolas Pape

Le directeur  
François Monin Michel Darbellay

Adoptés par l'assemblée constitutive du 14 juin 2002.

Révisés par les assemblées générales des 3 mars 2006, 2 mars 2007, 7 mars 2014, et 2 mars 2018 et 6 mars 2026.

Au vote, ces modifications sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

## 11. Elections

### a. Président

Le deuxième mandat de 4 ans du président Nicolas Pape arrive à son terme. Vincent Boillat, vice-président, prend la présidence de l'assemblée. Il explique que personne d'autre ne s'est présentée pour prendre la présidence. Il demande également à l'assemblée, si une candidature de dernière minute souhaite se manifester. Personne ne revendique la présidence d'Agrijura. Le comité propose donc de réélire Nicolas Pape pour un nouveau et dernier mandat de 4 ans.

Nicolas Pape est réélu à l'unanimité par acclamation. Il est félicité par le comité.

### b. Comité

Nicolas Pape explique que trois membres du comité ne se représentent pas pour la prochaine législature.

Les membres sortants suivants se représentent : Edwige Steulet, Vincent Boillat, Thierry Blaser, Stéphane Balmer et Corentin Marchand. Ils sont réélus à l'unanimité par acclamation.

Les nouveaux membres du comité proposés sont : Rémy Jolidon, membre de la section Franches-Montagnes, est proposé pour remplacer Jérémy Vermeille (Franches-Montagnes) qui le présente. Rémy Jolidon est élu à l'unanimité par acclamation.

Robin Quiquerez est proposé pour remplacer Céline Turberg (production végétale) qui le présente. Il est élu à l'unanimité par applaudissement.

Dominique Frésard est proposé pour remplacer Sylvain Quiquerez (production animale). Frédéric Choulat le présente. Il est élu à l'unanimité par acclamation.

Pour la commune de Moutier, le comité propose de nommer M. Roland Gafner. Il se présente et donne ses motivations pour rejoindre le comité. Il est élu à l'unanimité par acclamation.

Céline Turberg, Jérémy Vermeille et Sylvain Quiquerez, membres sortants, sont remerciés pour avoir œuvré pendant respectivement 2, 4 et 12 ans en faveur de la défense professionnelle et pour tout le temps qu'ils ont consacré au comité.

## 12. Divers

*M. Bertrand Mouttet* se dit choqué d'avoir vu que Guy Parmelin avait été invité au marché des terroirs, lui qui signe des accords avec le Mercosur. Il revient ensuite sur les plantes envahissantes. Des séances ont été organisées pour arracher les séneçons avec les agriculteurs. Il y a un problème car les CFF, les voiries etc ne font pas leur boulot. Il n'y a que les agriculteurs qui arrachent ces plantes. M. Mouttet a aussi visionné une émission de la RTS dans laquelle des analyses de cheveux ont été faites et aucun pesticide venant de l'agriculture n'y a été trouvé. Le monde doit se rappeler que c'est grâce aux paysans qu'on vit. Il revient ensuite sur le prix du lait : les jeunes se démotivent et veulent faire de la jachère, ce qui est malheureux.

*Réponse de Nicolas Pape* : AgriJura est en contact avec le canton concernant les plantes problématiques. Il rappelle concernant les jachères que 4 francs sur 5 sont gagnés sur les marchés et seulement 20% avec les paiements directs. *François Monin* rappelle les lois concernant les plantes invasives. Le Jura dispose désormais d'une base légale pour obliger

tout le monde y compris les privés à arracher les invasives. Ces plans sont encore en discussions mais nous les attendons le plus rapidement possible.

**M. Benjamin Roy** évoque le projet *Climagriculture*. Le budget prévoit que 80% des coûts soient pris en charge par l'OFAG et 20% par les agriculteurs. Or, plus de 40% du budget sera utilisé pour le suivi de bureau et scientifique. Est-ce que la FRI utilise les 20% payé par les agriculteurs pour le suivi ?

**Réponse d'Olivier Girardin, directeur de la FRI** : Un point important, c'est que les 20% amenés par les agriculteurs n'iront pas à la FRI. Le suivi et le cofinancement sont des exigences de l'OFAG pour ce genre de projets.

**M. Vincent Boillat, vice-président d'AgriJura**, remercie le Président Nicolas Pape pour la tenue de l'assemblée et pour tout le travail qu'il effectue tout au long de l'année. L'assemblée applaudit le Président.

**M. Nicolas Pape** remercie les paysannes et la section Franches-Montagnes, le comité et le bureau et particulièrement le directeur.

**M. Roland Gafner** remercie les autorités jurassiennes et AgriJura pour avoir intégré les agriculteurs de Moutier dans les instances jurassiennes et pour le bon accueil réservé aux Moutier.

La parole n'est plus demandée, le président passe ensuite à la présentation de l'USP.

### **Exposé de Michel Darbellay, Vice-directeur de l'USP : « Marchés agricoles : enjeux et perspectives »**

Michel Darbellay, vice-directeur de l'USP, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée. Il nous présente l'état des marchés en Suisse avec la situation actuelle, le contexte général, les enjeux, les conditions-cadres et les perspectives.

**Situation actuelle** : situation géopolitique instable ; stabilité des prix indicatifs par rapport à l'année précédente ; importance des marchés équilibrés ; marché laitier : cumul de plusieurs facteurs (quantités plus importantes, capacités de régulation limitées, difficultés à l'exportation, forte pression des importations) ; marché du porc problématique ; évolution de la consommation de viande avec volaille en hausse.

**Contexte global** : un environnement complexe ; 50% de nos assiettes dépend des importations ; le cadre pour l'amélioration des revenus dans l'agriculture passe par les marchés, par les améliorations structurelles, la promotion des ventes, la gestion d'exploitation, la formation ; influence des finances fédérales ; guerre des prix dans le commerce de détail ; tourisme d'achat env 4 mia de fr. par an ; les prix aux producteurs doivent rester une priorité ; dépenses des ménages-> 6,2% pour les produits alimentaires ; il faut produire ce que le marché demande ; votation diktat vegan le 27 septembre.

**Les enjeux** : Importance des marchés et de la valeur de la production : 4 francs sur 5 sont gagnés sur les marchés (12,5 mia en 2025) ; conditions cadres déterminantes : protection douanière, gestion des importations, prestation en faveur de la production indigène, soutiens aux marchés, mesures d'entraide, promotion de la qualité et des ventes, luttés contre la contrebande et les tromperies ; situation économique et géopolitique, mercosur -> mesures d'accompagnements nécessaires.

**La PA 2030 et les marchés** : Nouvelle PA en vue, objectifs : maintenir le taux d'auto-provisionnement, passer à une politique globale visant à promouvoir l'alimentation saine et la production durable de denrées alimentaires, fermer tous les cycles, alléger la charge administrative, créer des perspectives économiques, réduire les distorsions de concurrence, promouvoir la vente directe, réduire le gaspillage alimentaire ; les grandes lignes du Conseil fédéral : 1) Accroître la marge de manœuvre et réduire la charge administrative 2) Faciliter le fonctionnement des marchés 3) Améliorer les bases de production et l'utilisation efficiente des ressources 4) Promouvoir la durabilité de la chaîne de création de valeur ; objectifs prioritaires de l'USP : améliorer la valeur ajoutée et les revenus des familles paysannes en augmentant la valeur de la production de 2 milliards, ne pas créer de mauvaises incitations afin d'éviter de produire des produits qui ne sont pas demandés ou de perdre des parts de marché, assurer la sécurité alimentaire, réduire l'empreinte écologique et améliorer les perspectives économiques et sociales ; moyens pour y parvenir : protection à la frontière, négociations / position de négociation, transparence / information, demande à favoriser, production (faire préférer les production suisse)

#### **Interventions :**

**M. Fleury Alain** revient sur le marché du lait. Cette crise avait déjà été vécue il y a 10 ans, ce qui nous donne du recul. Au bout de 1,5 ans, il a fallu renforcer le fond IP Lait. Cette crise actuelle a démarré fin 2024 avec l'importation de beurre et de crème. La 3<sup>ème</sup> fois a été de trop. Il estime que l'OFAG donne trop rapidement les autorisations d'importer.

**Réponse de Michel Darbellay** : il faut une solidarité nationale, avec une régulation nationale. Il y a 2 options pour la régulation : prix bas, ou maintenir les bons prix avec des déductions. Michel Darbellay espère que la crise est temporaire et qu'on arrivera à reprendre la main sur ce marché laitier le plus rapidement possible.

**M. Bertrand Mouttet** nous annonce qu'il vient aux assemblées depuis 50 ans et qu'après ces 50 ans la situation est catastrophique. Les jeunes n'ont plus envie. Comment motiver des jeunes avec ces prix pareils. Certains agriculteurs ne jouent pas le jeu et augmente la production lorsque les prix baissent. Il y a une responsabilité aussi chez les producteurs. L'IP lait sont des mafieux, affirme M. Mouttet en évoquant le cas des doubles casquettes.

**Réponse de Michel Darbellay** : il y a des difficultés entre la responsabilité individuelle et collective. On a touché le fond avec le système actuel. On devra revenir avec un système qui permet une meilleure régulation.

**M. Michel Darbellay** termine en affirmant que c'est son dernier discours avec la casquette USP. Il se réjouit de revenir travailler dans le Jura et de travailler pour l'agriculture jurassienne et le canton. C'était un long processus murement réfléchi. Ce n'est pas en s'apitoyant qu'on avancera mais il est certain qu'on avancera ces prochaines années.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 12h53 en souhaitant une belle année à tous avec moins de problèmes.

*Secrétaire de l'assemblée : Marc Kury*